

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

---

ANNÉE 1951

---

Service des Commissions.

---

**BULLETIN DES COMMISSIONS**

---

AFFAIRES ÉCONOMIQUES,  
DOUANES ET CONVENTIONS COMMERCIALES

**Mercredi 7 mars 1951.** — *Présidence de M. Rochereau, vice-président.* — La commission a examiné le projet de rapport de M. Gadoin sur le projet de loi (n° 99, année 1951), adopté par l'Assemblée Nationale, créant un Institut national de la propriété industrielle.

Le rapport de M. Gadoin, invitant la commission à approuver sans modification le projet de loi, a été adopté à l'unanimité.

La commission a ensuite désigné M. Rochereau pour la représenter au sein de la commission prévue par l'article 2 de la loi n° 51-258 du 2 mars 1951 et chargée de procéder à une étude d'ensemble des divers régimes d'allocations familiales.

## AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**Mercredi 28 février 1951.** — *Présidence de M. Marcel Plaisant, président.* — A la suite des entretiens qu'il a eus avec M. Schuman, Ministre des Affaires étrangères, le Président a rendu compte à ses collègues des résultats généraux de la Conférence franco-italienne de Santa-Margherita.

La coordination des efforts semble avoir été réalisée entre l'Italie et la France pour la défense de l'Europe Occidentale. Les échanges entre les deux pays, qui ont pris des proportions considérables, laissent penser que des accords douaniers sont en bonne voie de réalisation.

En ce qui concerne le règlement des difficultés qui paraissent pendantes entre la France et le Maroc, M. Marcel Plaisant a traduit le sentiment du Ministre, estimant que la situation actuelle a été résolue par un arrangement donnant satisfaction aux deux parties. Il est impropre de parler d'un protocole ; il suffit de marquer que le Sultan et le Résident général sont tombés d'accord sur un mode de vivre qui dissipe les divergences passées. A ce sujet, M. Marcel Plaisant a tenu à mettre en garde la commission contre les commentaires tendancieux qui parlent d'un vainqueur ou d'un vaincu, alors que les prérogatives de chacune des deux parties sont également respectées.

Le Président a signalé à la commission les sévices dont l'Institut français Ernest Denis de Prague, ainsi que l'Agence France-Presse de Prague ont été l'objet. Il a fait également connaître que l'Université Aurore, de Chuanghai, serait tombée sous le contrôle du prétendu gouvernement populaire chinois.

Un débat contradictoire a été institué au cours duquel MM. Marius Moutet, Réveillaud, Michel Debré, Ernest Pezet, Colonna, Carcassonne, Léo Hamon et M<sup>me</sup> Thôme-Patenôtre ont pris la parole.

La commission a exprimé le désir que les positions spirituelles de la France soient défendues avec le plus d'énergie possible aussi

bien à Prague, pour l'Institut Ernest Denis, qu'à Changhaï pour l'Université Aurore.

La commission a adopté la proposition de résolution (n° 143, année 1951) présentée par M. Léo Hamon, tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes initiatives propres à obtenir que l'Assemblée des Nations Unies se tienne en 1951 à Paris.

M. Léo Hamon a été chargé de présenter un rapport favorable au nom de la commission.

M. Lassagne a été désigné comme rapporteur pour avis du projet de loi (n° 130, année 1951) tendant à autoriser le Président de la République à ratifier la convention du 6 mars 1948 créant l'organisation maritime consultative intergouvernementale.

## AGRICULTURE

**Mercredi 7 mars 1951.** — *Présidence de M. Dulin, président.* — Réunie à cet effet, la commission a nommé deux candidats : MM. Brettes et Saint-Cyr, pour siéger au sein de la commission créée par l'article 2 de la loi du 2 mars 1951, et chargée de procéder à une étude d'ensemble des divers régimes d'allocations familiales. M. Gravier a en outre été désigné en qualité de suppléant.

## DÉFENSE NATIONALE

**Mercredi 7 mars 1951.** — *Présidence de M. Rotinat, président.*

La commission a désigné M. Madelin comme rapporteur du projet de loi (n° 123, année 1951) tendant à constituer des détachements de météorologie affectés organiquement à certaines grandes unités et formations de l'armée de l'Air, ainsi qu'à fixer le régime des fonctionnaires de la météorologie en service dans ces détachements.

Elle a chargé, d'autre part, le Général Corniglion-Molinier de rapporter la proposition de loi (n° 102, année 1951) relative au titre de « Combattant Volontaire ».

Enfin, le Président a donné connaissance aux Commissaires d'un projet de décret transmis pour information par le Ministre de la Défense Nationale.

## ÉDUCATION NATIONALE, BEAUX-ARTS, SPORTS, JEUNESSE ET LOISIRS

**Mercredi 28 février 1951.** — *Présidence de M. Jacques Borde-neuve, président.* — La commission a approuvé, à l'unanimité, le rapport de M. Héline, favorable à l'adoption de la proposition de résolution (n° 838, année 1950) de M. Cornu, tendant à inviter le Gouvernement à fixer la date des vacances scolaires entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 15 septembre. La commission avait auparavant adopté un amendement de M. Lassagne tendant à demander que l'étalement de la période des congés payés soit organisé entre les mêmes dates.

Le Président a ensuite donné connaissance des revendications présentées par le Syndicat national des économes des Ecoles normales qui demande l'établissement d'un plan de liquidation des anciens cadres afin que tous les fonctionnaires d'économat des Ecoles normales recrutés antérieurement au décret du 19 décembre 1950 bénéficient du maintien, à titre personnel, des situations acquises.

Après un échange de vues qui a notamment porté sur la faiblesse des effectifs des Ecoles normales, tant en élèves qu'en personnel, la commission, estimant que le remède à apporter à la situation de ces économes devait plutôt consister dans une revalorisation des indices, a décidé de surseoir à toute prise de position.

Enfin, M. Pujol a alerté la commission sur un projet de réduction des crédits budgétaires alloués à la Sécurité sociale des étudiants et a donné lecture d'une lettre de protestation des étudiants du Sanatorium de Bouffémont (Seine-et-Oise).

La commission s'est trouvée unanime pour décider de s'opposer à toute réduction de ces crédits lors de la prochaine discussion du budget de l'Éducation nationale.

## FAMILLE, POPULATION ET SANTÉ PUBLIQUE

**Jedi 8 mars 1951.** — *Présidence de M. Bernard Lafay, président.* — Au cours d'une brève séance, la commission a, par un vote à mains levées et à l'unanimité, chargé MM. Menu, Mølle et

Reveillaud de la représenter au sein de la commission créée par la loi n° 51-258 du 2 mars 1951 à l'effet de procéder à une étude d'ensemble des divers régimes d'allocations familiales.

M. Dubois a, d'autre part, reçu la mission de rassembler des informations sur les divers problèmes qui préoccupent, actuellement, les médecins chefs de clinique.

## FINANCES

**Mercredi 28 février 1951.** — *Présidence de M. Alex Roubert, président.* — La commission a examiné le budget de l'agriculture, rapporté par M. de Montalembert. Elle n'a effectué que deux réductions indicatives, l'une, au chapitre 1230 : Ecole d'enseignement ménager agricole — Traitements — et l'autre, au chapitre 5120 : Subventions pour les jardins ouvriers pour souligner l'insuffisance des crédits ouverts. Mais la discussion a porté principalement sur les subventions économiques (chapitre 5220 : Ristourne forfaitaire en faveur de l'emploi des moyens mécaniques en agriculture ; chapitre 5230 : Encouragement à l'emploi des engrais azotés et des superphosphates ; chapitre 5240 : Subvention au maïs importé). Le rapporteur a fourni d'amples explications sur l'utilité et le mécanisme des subventions inscrites à ces chapitres que la commission a adoptés après un débat auquel ont pris part notamment, outre le rapporteur, MM. Jean Berthoin, rapporteur général, Boudet, Chapalain, Couinaud, Duchet, Alex Roubert, Président et de Villoutreys.

Les articles du projet de loi ont été adoptés avec une modification de forme à l'article 8. En outre, un article 7 *bis* (nouveau) a été inséré prévoyant des sanctions pour l'application des articles 6 et 7 relatifs au relèvement des taxes sur la viande.

L'ensemble du projet de loi a été adopté à mains levées à l'unanimité moins une voix.

La commission a ensuite examiné le projet de loi portant ouverture de crédits provisoires applicables au mois de mars 1951 dont elle a confié le rapport à M. Jean Berthoin, rapporteur général. Le texte des articles a été adopté sans modification. Cependant, la commission a chargé son rapporteur de protester avec vigueur contre les inconvénients graves, notamment en matière

de crédits d'investissements, résultant du retard du vote du budget, point sur lequel elle n'a cessé d'attirer l'attention du Gouvernement.

**Jedi 8 mars 1951.** — *Présidence de M. Alex Roubert, président.* — La commission a désigné M. Jean Berthoin pour la représenter au sein de la commission créée par la loi du 2 mars 1951 et chargée de procéder à une étude d'ensemble des divers régimes d'allocations familiales.

Elle a ensuite adopté sans modification, sur le rapport de M. Litaize, le budget annexe des Monnaies et Médailles.

Puis elle a étudié le budget de la Justice, rapporté par M. Lieutaud. Elle s'est prononcée au chapitre 1050 en faveur de la collégialité des tribunaux. Une réduction indicative de 1.000 francs a été effectuée au chapitre 1100 pour demander que les rémunérations des greffiers des justices de paix soient relevées de telle sorte qu'elles conservent la même valeur qu'avant-guerre, par rapport aux traitements des juges de paix.

La commission a décidé de présenter un certain nombre d'observations relatives notamment à la détention préventive et à la contrainte par corps. L'ensemble du budget a été adopté à l'unanimité moins une voix.

Enfin, la commission a entendu une communication de M. Maroger sur le projet d'arrêté interministériel portant fixation des recettes et des dépenses à effectuer en schillings au titre de l'année 1950.

## FRANCE D'OUTRE-MER

**Mercredi 28 février 1951.** — *Présidence de M. Henri Lafleur, président.* — La commission a désigné M. Liotard comme rapporteur de sa proposition de résolution (n° 112, année 1951) tendant à apporter une aide immédiate à la circonscription de Fort-Dauphin, éprouvée par un récent cyclone. Elle a immédiatement adopté les conclusions du rapporteur favorables au vote de ce texte.

M. Lassalle-Séré a exposé les conditions difficiles faites aux pensionnés d'outre-mer par la réglementation actuelle qui convertit en francs locaux le montant des pensions fixées en francs

métropolitains. La commission a décidé d'intervenir auprès du Gouvernement pour que cette situation fasse l'objet d'un examen spécial.

Sur l'initiative de M. Cozzano, la commission a, ensuite, décidé de demander l'octroi des pouvoirs prévus à l'article 30 du Règlement en vue de procéder à une enquête sur la gestion de l'Office du Niger.

Enfin, M. Gustave a présenté quelques observations sur les crédits du F. I. D. E. S. dont l'étude sera poursuivie au cours d'une séance ultérieure.

### INTÉRIEUR (ADMINISTRATION GÉNÉRALE, DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE, ALGÉRIE)

**Jeu**di 1<sup>er</sup> mars 1951. — *Présidence de M. André Cornu, président.* — La commission a adopté le rapport de M. Rogier sur la proposition de loi (n° 51, année 1951) adoptée par l'Assemblée Nationale, portant abrogation des articles 52 à 59 de l'ordonnance du 13 avril 1943 modifiant et complétant la législation applicable en Algérie au domaine de l'Etat et de l'Algérie et au domaine public national.

Le texte voté par l'Assemblée Nationale a été adopté sans modification.

M. Rogier a ensuite présenté son rapport sur la proposition de résolution (n° 425, année 1950) tendant à inviter le Gouvernement à abroger la disposition illégale de l'arrêté du 16 mars 1949 concernant le paiement des émoluments aux secrétaires des Conseils de Prud'hommes.

Ses conclusions, tendant à l'adoption de la proposition de résolution, ont été adoptées à l'unanimité.

**Jeu**di 8 mars 1951. — *Présidence de M. Rupied, président d'âge.* — M. Symphor a été désigné par la commission pour la représenter au sein de la commission, créée par la loi du 2 mars 1951 et chargée de procéder à une étude d'ensemble des divers régimes d'allocations familiales.

## JUSTICE ET LÉGISLATION CIVILE, CRIMINELLE ET COMMERCIALE

**Jeudi 1<sup>er</sup> mars 1951.** — *Présidence de M. Georges Pernot, président.* — Sur le rapport de M. Delalande, la commission a examiné la proposition de loi (n° 83, année 1951) relative à la compétence des juges de paix en matière de contrat de travail.

Avant d'émettre un avis sur ce texte et pour éviter le vote de dispositions fragmentaires, elle a chargé son Président et le rapporteur d'appeler l'attention de la commission de la justice de l'Assemblée Nationale sur l'intérêt qu'il y aurait à ce que les réformes envisagées fussent comprises dans le rapport de M. Garet (n° 11537 A. N.) sur le projet de loi modifiant le taux de compétence de diverses juridictions, dont la première assemblée est actuellement saisie.

La commission a ensuite adopté, à l'unanimité, le projet de loi (n° 147, année 1951) maintenant provisoirement en vigueur au-delà du 1<sup>er</sup> mars 1951 certaines dispositions législatives du temps de guerre prorogées par la loi du 28 février 1950.

M. Marcihacy a été désigné comme rapporteur de ce texte.

Enfin, la commission a nommé M. Rabouin, rapporteur du projet de loi (n° 133, année 1951) tendant à interdire aux agents d'affaires et conseils juridiques de se prévaloir du titre de magistrat honoraire, d'ancien magistrat, d'avocat honoraire, d'ancien avocat, d'officier public ou ministériel honoraire ou d'ancien officier public ou ministériel.

## MARINE ET PÊCHES

**Mercredi 28 février 1951.** — *Présidence de M. Abel-Durand, président.* — La commission a désigné M. Léger comme rapporteur du projet de loi (n° 130, année 1951) concernant la ratification de la Convention créant l'organisation maritime consultative intergouvernementale.

Elle a immédiatement adopté les conclusions du rapporteur favorables au vote de ce texte.

Elle a également désigné MM. de Gracia et Jaouen comme

rapporteurs respectifs des proposition et projet de loi (nos 139 et 146, année 1951), la première tendant à compléter la réglementation du commerce d'importation des produits de la pêche maritime, le second créant trois contingents exceptionnels de Croix du Mérite maritime.

**Jeudi 8 mars 1951.** — *Présidence de M. Abel-Durand, président.* — La commission a désigné M. Denvers pour la représenter à la commission créée par l'article 2 de la loi du 2 mars 1951, en vue de procéder à une étude de l'ensemble des régimes d'allocations familiales.

### MOYENS DE COMMUNICATION, TRANSPORTS ET TOURISME

**Jeudi 1<sup>er</sup> mars 1951.** — *Présidence de M. Pouget, vice-président.* — La commission a adopté les conclusions favorables de l'avis présenté par M. Dupic sur le projet de loi (n° 2, année 1951) tendant à compléter l'ordonnance n° 45-2497 du 24 octobre 1945 sur les gares routières de voyageurs, dont la commission de l'intérieur a été saisie au fond.

**Jeudi 8 mars 1951.** — *Présidence de M. Bertaud, vice-président.* — Aux termes de l'article 2 de la loi n° 51-258 du 2 mars 1951, la commission a désigné M. Pic pour la représenter au sein de la commission chargée de procéder à une étude d'ensemble des divers régimes de prestations familiales.

### PRODUCTION INDUSTRIELLE

**Jeudi 1<sup>er</sup> mars 1951.** — *Présidence de M. Delfortrie, président.* — La commission a abordé l'examen du problème des investissements par l'audition du projet de rapport de M. Aubert sur les investissements d'électricité de France.

Après une communication du Président sur les conséquences actuelles du freinage financier sur les investissements d'électricité de France, M. Aubert a passé en revue les principaux aspects du problème de l'équipement électrique pour les années à venir.

Le rapporteur a indiqué que le financement des travaux tel qu'il était prévu pour 1951 paraissait précaire. Sur 121 milliards demandés par Electricité de France, 63 milliards pourront lui être prêtés par le Fonds de Modernisation et d'Equiperment. Le complément doit provenir, pour 18 milliards, d'une augmentation des tarifs ; pour 10 milliards, de l'autofinancement ; pour 30 milliards, d'emprunts garantis par l'Etat. Or, à la date présente, aucune mesure n'a été encore prise pour assurer ce complément de ressources.

M. Aubert a rappelé que les opérations en cours sont constituées presque exclusivement par des travaux d'achèvement ; il serait donc peu sage, a-t-il estimé, de réduire ceux-ci au moment où les ouvrages doivent entrer en production. Il est par ailleurs nécessaire de mettre en œuvre une nouvelle tranche de travaux d'équipement si l'on veut assurer à partir de 1953 une production garantie qui couvrira les besoins, la demande continuant à s'accroître de près de 10 0/0 chaque année. Cette nouvelle tranche ne figure au programme d'Electricité de France que pour 2 milliards en 1951 ; sa réalisation demanderait environ 100 milliards de francs. Il convient de souligner que les travaux de distribution présentent un retard par rapport aux travaux de production. On ne pourra pas les différer indéfiniment ; d'où la nécessité de dépenses accrues dans les années à venir.

M. Aubert a toutefois estimé que, si le volume des travaux ne pouvait être diminué sans inconvénients graves, du moins, le total des dépenses pourrait être réduit par un abaissement du coût du gros matériel, vendu actuellement à Electricité de France à des prix manifestement trop élevés. Il a demandé que le programme des travaux soit fixé pour une période de plusieurs années, avec un financement qui échappe à la règle trop étroite de l'annualité budgétaire.

Il a indiqué qu'à son avis le programme de réarmement ne pouvait se concevoir sans un développement des industries de base et il a rappelé qu'Electricité de France devait bénéficier d'une priorité pour son financement, non en tant qu'entreprise nationalisée, mais en tant qu'activité de base. Il a enfin exprimé le souhait qu'une société spéciale de même statut que la Compagnie nationale du Rhône fût créée pour aménager le bassin de la Durance.

M. Aubert a ensuite répondu à diverses questions ou observations de MM. de Villoutreys, Novat et Gustave.

La commission a chargé M. Vanrullen d'étudier le problème des investissements des Charbonnages de France et M. de Villoutreys celui de Gaz de France.

- La commission a reporté à sa prochaine séance l'examen du projet d'avis de M. Armengaud sur le projet de loi (n° 99, année 1951) créant un Institut national de la Propriété industrielle.

**Jeudi 8 mars 1951.** — *Présidence de M. Delfortrie, président.* — La commission a adopté le projet d'avis de M. Armengaud sur le projet de loi (n° 99, année 1951), adopté par l'Assemblée Nationale, créant un Institut National de la propriété industrielle.

MM. Vanrullen et Tharradin ont rendu compte d'une mission d'enquête effectuée à Bert-Montcombroux, à la suite de la fermeture de la mine de charbon.

M. Armengaud a été désigné pour représenter la commission au sein de la commission prévue par l'article 2 de la loi n° 51-258 du 2 mars 1951 et chargée de procéder à une étude d'ensemble des divers régimes d'allocations familiales.

## RECONSTRUCTION ET DOMMAGES DE GUERRE

**Jeudi 8 mars 1951.** — *Présidence de M. Bernard Chochoy, président.* — La commission a désigné M. Canivez (avec M. Jozeau-Marigné comme suppléant éventuel) pour participer aux travaux de la commission créée par l'article 2 de la loi du 2 mars 1951 en vue de procéder à une étude d'ensemble des divers régimes de prestations familiales.

## TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

**Mercredi 28 février 1951.** — *Présidence de M. Saint-Cyr, vice-président.* — Le Ministre du Travail étant retenu à un Conseil de Cabinet, la commission a entendu un exposé de M. Netter, directeur des affaires administratives et financières de la Sécurité sociale, sur le projet de loi (n° 103, année 1951) relatif au régime de l'assurance-vieillesse.

A propos du relèvement de l'allocation aux vieux travailleurs salariés, M. Netter a indiqué que cette allocation étant attribuée à près de 2 millions de bénéficiaires, la majoration de 7.000 francs entraînerait une dépense supplémentaire pour 1951 de l'ordre de 14 milliards. La répercussion financière du projet voté par l'Assemblée Nationale atteindra les extrêmes limites des sommes mises à la disposition de la tranche vieillesse (soit 9/16<sup>e</sup> des cotisations encaissées par la Sécurité sociale).

**Jeudi 8 mars 1951.** — *Présidence de M. Saint-Cyr, vice-président.* — La commission a procédé à la désignation de ses trois représentants à la commission créée par l'article 2 de la loi du 2 mars 1951, en vue d'étudier les réformes à apporter au régime des allocations familiales.

Le premier tour a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 12.

Majorité absolue : 7.

Ont obtenu :

M <sup>me</sup> Devaud.....	11 voix
M. Abel-Durand.....	8 voix
M. Landry .....	6 voix
M. Menu .....	6 voix
M. Loison .....	4 voix
M. Saint-Cyr.....	1 voix

Au deuxième tour, les résultats ont été :

Nombre de votants.....	12
Bulletin nul .....	1

Ont obtenu :

M. Landry.....	8 voix
M. Loison .....	3 voix

En conséquence, M<sup>me</sup> Devaud, MM. Abel-Durand et Landry ont été désignés.

Puis la commission a autorisé M. Roger Fournier à déposer son rapport, favorable à l'adoption du projet de loi (n<sup>o</sup> 103, année 1951), modifiant le régime de l'assurance-vieillesse.